

Au mois de mars 1959, M. Nehru répondit à M. Chou En-lai :

Contrairement à ce qui a dû vous être dit, la ligne (McMahon) avait été tracée au cours d'une conférence tripartite... réunissant les plénipotentiaires des gouvernements de la Chine, du Tibet et de l'Inde. A l'époque où l'on accepta de délimiter la frontière... le plénipotentiaire du Tibet, au cours d'un échange de lettres, avait déclaré sans équivoque possible que Lhassa lui avait donné pour instructions d'approuver la frontière tracée sur les cartes jointes à la convention. Après des débats approfondis, la ligne fut établie et ultérieurement elle fut confirmée par des lettres. Rien n'indique que les autorités tibétaines n'aient pas été satisfaites de la frontière arrêtée en commun... On ne trouve aucune mention de réserves qui auraient été formulées par les Chinois sur la frontière indo-tibétaine, ni dans le courant des discussions, ni au moment où les plénipotentiaires ont apposé leurs signatures au bas de la convention.

Il est peut-être intéressant de faire observer en passant que bien que des cartes actuelles chinoises et russes indiquent la frontière de l'est réclamée par la Chine, un porte-parole du Gouvernement chinois a dû avoir en mains une carte différente, au moment de la fuite du dalaï-lama; en effet, ce porte-parole avait déclaré à l'époque que le dalaï-lama était entré dans l'Inde par un poste situé un peu au nord de Tawang, soit à la ligne McMahon.

La Chine affirme que dans l'ouest (Ladakh), il lui revient près de 6,000 milles carrés de vallées profondes et fertiles, à population clairsemée, où se trouveraient des ressources minérales considérables. Les Chinois ont répudié unilatéralement le traité de 1842 entre le Tibet et le Cachemire, se fondant sur l'absence, à l'époque, d'un représentant de la Chine. Les cartes chinoises indiquent une frontière qui suivrait à peu près celle que l'on trouvait sur une carte "du Pendjab, de l'Himalaya occidental et des régions adjacentes du Tibet" publiée en 1854. De son côté, l'Inde affirme que ses revendications s'appuient sur la coutume, l'usage, les relevés et de nombreuses cartes. Repoussant les prétentions de la Chine, M. Nehru écrivait à Chou En-lai le 26 septembre 1959 :

Il est exact que le traité de 1842 ne faisait mention que "des frontières établies de longue date". Mais c'est parce que ces frontières étaient bien connues et n'avaient pas besoin de délimitation officielle... En se reportant aux chroniques du Ladakh du XVII<sup>e</sup> siècle, on constate que la frontière était fermement définie... Il ressort de toutes les preuves que pendant près de deux siècles il n'existait pas de doute quant à la frontière entre le Ladakh et le Tibet, et que cette ligne de démarcation était reconnue par les deux parties intéressées. Du XVII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle, il y eut un flot constant d'échanges commerciaux entre les deux pays... et jamais on ne vit naître de conflit au sujet de la frontière.

M. Nehru rappelle ensuite qu'entre 1868 et 1900 sept équipes avaient établi l'emplacement de la frontière traditionnelle, se fondant sur les données géographiques dans la région d'Aksai-Chin dans le Ladakh, la région même réclamée par la Chine.

Les intéressés se sont disputé d'autres petits secteurs de la frontière, situés entre le NEFA et le Ladakh. Mais ces différends (comme dans le cas de Bara-Hoti par exemple) n'ont pas eu l'ampleur de celui qui concerne les deux régions principales. Les cartes chinoises indiquent comme inclus à l'intérieur des frontières de la République populaire un territoire d'environ 40,000 milles carrés que l'Inde estime appartenir à la péninsule indienne.

Presque partout les régions en litige peuvent être atteintes plus facilement du côté du Tibet. Les Chinois ont su profiter de cet avantage et prendre pied